

**Réponse aux contributions de la concertation publique piscine et investissements 2023-2026**  
(Contributions jusqu'au 12/06)

Mesdames, Messieurs,

Je tiens à vous remercier pour vos contributions et me permets de vous partager ces quelques éléments de réponse :

Je souhaite tout d'abord vous redire combien je comprends et partage pleinement les observations rappelant l'attrait par principe d'une piscine dans un village. J'ai moi-même, tout au long de mon enfance à St Julien, puis avec ma propre famille, profité de cet équipement et en ai de multiples souvenirs magnifiques.

Mais comme nous le savons, nous sommes confrontés aujourd'hui à une période où les investissements très coûteux à réaliser et à faire fonctionner, qui pouvaient être financés dans les années 60 lorsque la piscine a été réalisée, puis dans les décennies suivantes, ne sont en effet désormais plus réalisables : 1,5 à 2 Millions d'euros pour remettre aux normes notre piscine, et 50 000 à 60 000 € de déficit de fonctionnement sur l'été... Cette réalité se rappelle à nous et par ailleurs, il n'est pas question, pour mon équipe et moi-même, de choisir la fuite en avant que serait un recours, pour tenter de financer cela, à l'augmentation des impôts locaux et à l'endettement.

Je n'ose même pas projeter les chiffres de ce que serait l'idée, effectivement attrayante, d'une structure couverte et chauffée pour une utilisation qui puisse être annuelle, que ce soit en termes de construction comme aussi de fonctionnement (du personnel à l'année, l'entretien à l'année, des frais d'énergie immenses pour le chauffage...).

L'heure est aujourd'hui à la mutualisation intercommunale, et nous réfléchissons dans ce sens, comme cela aussi a été évoqué par certains, à optimiser l'accès par exemple **à la piscine de Ginasservis** qui n'est qu'à 8km de distance.

Pour information, la commune prend déjà totalement en charge, en finançant les bus et les entrées, les déplacements sur Ginasservis, des classes de l'école qui veulent mettre en place l'enseignement « natation » (la compétence scolaire dite du « savoir nager »).

Parmi les voies explorées, nous pourrions par exemple mettre aussi en place **des navettes régulières l'été** pour permettre gratuitement aux familles qui le souhaiteraient, de pouvoir passer quelques journées par semaine à la piscine de Ginasservis pendant les vacances scolaires.

Les divers aménagements de nouveaux services projetés autour du site actuel de la piscine, dont le futur espace santé, comprend aussi un **Espace Sports et loisirs** qui devrait intégrer, à côté d'agrès sportifs extérieurs, des espaces verts, et des lieux de pique niques, diverses installations ludiques, **dont des jeux d'eau** (avec recyclage de l'eau bien sûr).

Certes, cela ne remplacera pas une piscine, mais permettra aux familles de profiter, lors de périodes de fortes chaleurs, de lieux de rafraîchissement et de temps loisirs partagés.

Je rappelle également que les projets proposés présentent la particularité de pouvoir être potentiellement **bien plus éligibles à des financements complémentaires par des subventions** (accès à la santé, développement des sports, rénovation thermique, éducation...) que ne le serait un projet de piscine municipale... à quelques km de celle du village voisin...

Ainsi, nous estimons que pour chaque projet éligible à ces soutiens financiers, 50, 70, voire 80 % des montants pourraient être financés par des subventions.

**C'est cette dynamique** qui pourrait nous permettre, malgré nos humbles moyens de petite commune rurale, et grâce à notre bonne gestion financière du budget municipal, de pouvoir ambitionner les projets présentés pour notre santé, nos enfants, nos séniors, notre vie associative...

Enfin, je vous confirme que le projet d'Espace santé, est naturellement l'aboutissement d'une **longue concertation avec le réseau des professionnels de santé du territoire**. Aujourd'hui, Pharmacien, Kinésithérapeutes, infirmiers, dentiste, médecin, ainsi que d'autres professionnels associés aux métiers de la santé, ont manifestés leur ferme intention de s'associer au projet.

Dès après le temps de concertation actuel, avec le lancement à venir des missions de *Maîtrise d'œuvre* (lancement officiel de l'instruction et de la réalisation du projet), chacun va être invité à confirmer ses besoins précis en locaux et son intention d'installation.

Des locaux sont aussi d'ores et déjà prévus pour des professionnels de santé qui effectueront des permanences de soin selon des plannings préétablis (médecins spécialistes, psychologues, orthophonistes, etc... ).

Je vous tiendrai naturellement informé de tout cela.

Espérant avoir pu répondre en partie à vos questionnements, et vous remerciant encore tous pour vos participations et vos soutiens, par vos messages, comme lors des réunions publiques, qui nous permettent collectivement d'avancer,

Restant à votre pleine disposition et à votre écoute,

Très cordialement,

Le Maire,

**Emmanuel HUGOU**